

Bronchiolite

Comment protéger votre bébé d'une forme grave ?

Août 2024

Vous allez devenir parents et la naissance de votre enfant est prévue entre octobre et février, en période d'épidémie de bronchiolite. Pour le protéger d'une forme grave, en complément des gestes barrières, il est possible que l'on vous propose deux options : vacciner la mère pendant la grossesse ou donner au bébé un traitement préventif à sa naissance.

Ce document est destiné à vous aider à réfléchir à ce choix et à prendre une décision avec votre médecin ou votre sage-femme. Il ne remplace pas une consultation médicale.

La bronchiolite, une maladie parfois grave

La bronchiolite est une infection des petites bronches, les bronchioles. Elle entraîne des difficultés à respirer. Elle est due à un virus respiratoire très répandu et très contagieux, appelé virus respiratoire syncytial (VRS). L'épidémie débute à l'automne et se termine vers la fin de l'hiver. Chaque année, un nourrisson sur trois fait une bronchiolite.

La plupart des nourrissons guérissent spontanément en quelques jours. Mais, pour 2 à 3 nourrissons de moins d'un an sur 100, la bronchiolite peut entraîner une hospitalisation et parfois un séjour en réanimation.

Parmi les nourrissons hospitalisés pour une bronchiolite, 8 sur 10 ont moins de 6 mois.

Les enfants de plus de 2 ans et leurs parents ne sont pas à risque de faire une forme grave de la bronchiolite. En revanche, ils peuvent transmettre le virus, après avoir été contaminés à la crèche, à l'école et dans tout lieu public.

Les options pour protéger votre nourrisson d'une bronchiolite

Des gestes barrières simples permettent de limiter la transmission du virus :

Se laver les mains avant de toucher le bébé, porter un masque en cas de rhume ou de toux, aérer le logement.

Et, si vous le souhaitez et que votre enfant va naître pendant l'épidémie de bronchiolite :

La mère peut être vaccinée pendant la grossesse

- Un vaccin contre le VRS : Abrysvo
- La femme enceinte fabrique ainsi des anticorps contre le virus. Ils sont transmis par le placenta au bébé qui va naître.

OU

Le bébé peut recevoir un médicament préventif à sa naissance

- Un anticorps monoclonal contre le VRS : Beyfortus
- L'anticorps monoclonal injecté au bébé le protège spécifiquement contre le virus.

Vaccin maternel ou médicament préventif pour le nourrisson ?

Naissances entre octobre 2024 et février 2025	
Pour la femme enceinte : un vaccin (Abrysvo)	Pour le nourrisson : un médicament préventif (Beyfortus)
<p>Une injection au 8^e mois de grossesse (entre 32 et 36 semaines d'absence de règles).</p> <p>Exception : pour les femmes enceintes immunodéprimées, préférer l'injection du Beyfortus au bébé.</p> <p><i>À noter :</i> les vaccinations contre la grippe saisonnière, contre la Covid-19 et contre la coqueluche sont recommandées aux femmes enceintes. Un délai de 14 jours entre la vaccination contre la bronchiolite et celle contre la coqueluche est recommandé. Les autres vaccins peuvent être faits simultanément.</p>	<p>Une injection, le plus souvent avant de sortir de la maternité.</p> <p><i>À noter :</i> Beyfortus peut également être proposé pour tous les nourrissons nés depuis le 1^{er} janvier 2024, dont les nourrissons prématurés.</p> <p><i>Il existe un autre anticorps monoclonal, Synagis, disponible dans des situations particulières (prématurité, dysplasie broncho-pulmonaire, cardiopathies congénitales).</i></p>
Efficacité	
<p>Le vaccin protège l'enfant dès sa naissance. Il assure une forte protection pendant les 3 premiers mois du bébé, puis cette protection diminue entre 3 et 6 mois. La durée de la protection au-delà de 6 mois n'est pas connue.</p> <p><i>À noter :</i> pour une transmission complète des anticorps de la mère au nourrisson, le vaccin doit avoir été injecté au moins 14 jours avant l'accouchement. Si ce n'est pas le cas, Beyfortus reste possible.</p>	<p>Le médicament apporte une protection rapide contre le virus. Elle est maximale 6 jours après l'injection et dure au moins 5 mois.</p> <p>La durée de la protection au-delà de 5 mois n'est pas connue.</p>
<p>D'après les études cliniques, Abrysvo diminue le risque pour le bébé d'être hospitalisé et de faire une forme grave dans le même ordre de grandeur que la protection par Beyfortus.</p>	<p>D'après les études cliniques, Beyfortus diminue le risque pour le bébé d'être hospitalisé et de faire une forme grave dans le même ordre de grandeur que la protection par Abrysvo.</p>
Effets indésirables	
<p>Bien que peu fréquents, les effets indésirables possibles sont une réaction au point d'injection (rougeur, gonflement, douleur), des maux de tête, des douleurs musculaires. Ils peuvent apparaître jusqu'à quelques jours après l'injection. Ils sont en général d'intensité légère ou modérée et de courte durée.</p> <p>En savoir + : consulter le résumé des caractéristiques du produit Abrysvo, EMA, 2024</p> <p>Une augmentation des naissances prématurées a été mise en évidence avec un autre vaccin maternel. Ce risque n'a pas été observé pour Abrysvo. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée.</p>	<p>Bien que peu fréquents, les effets indésirables possibles sont une éruption cutanée, une réaction au point d'injection (rougeur, douleur, gonflement), de la fièvre.</p> <p>En savoir + : consulter le document de l'Agence nationale de sécurité du médicament « Votre enfant va recevoir du Beyfortus : informations sur les effets indésirables »</p>
Modalités d'accès et coût	
<p>Délivré sans avance de frais à la maternité.</p> <p>En pharmacie de ville : 196,10 €, pris en charge à 100 % au titre de l'Assurance maternité.</p>	<p>Délivré sans avance de frais à la maternité.</p> <p>En pharmacie de ville : 401,80 €, remboursables à 30 % par l'Assurance maladie, soit un reste à charge de 281,26 €. Contactez votre mutuelle ou complémentaire santé pour savoir si elle le rembourse en tout ou partie.</p>

Comparez les options et réfléchissez à ce qui compte le plus pour vous

Quels sont les avantages, les inconvénients, quelles sont vos préférences, pour quelles raisons ?

La protection de votre nourrisson contre la bronchiolite n'est pas obligatoire. En complément des gestes barrières pour limiter la transmission du virus, vous pouvez choisir :

- que la mère se fasse vacciner contre le VRS au 8^e mois de grossesse ;
- ou accepter l'anticorps monoclonal pour votre nourrisson à sa naissance.

Pour vous décider, les faits sont importants. Votre ressenti, ce qui compte le plus pour vous, aussi. Prenez le temps de réfléchir et de comparer les options recommandées.

- Certains vont préférer protéger leur bébé avec le traitement préventif, par exemple car il est utilisé depuis un an et qu'il a fait ses preuves en vie réelle.
- D'autres personnes vont préférer que la mère se fasse vacciner et transmette elle-même ses anticorps au bébé, par exemple pour éviter à celui-ci une injection.
- D'autres encore vont préférer utiliser seulement les gestes barrières.

À noter :

Aucune étude n'a comparé directement la vaccination de la femme enceinte contre le VRS avec le traitement préventif pour le bébé. Il n'est donc pas possible scientifiquement de privilégier une option plutôt qu'une autre.

Votre préférence est essentielle et doit être discutée avec votre médecin ou votre sage-femme.

Si vous restez indécis sur la manière de protéger votre enfant

Demandez-vous :

- quelles sont les informations dont vous auriez besoin avant de vous décider ?
 - la rubrique « Pour aller plus loin » peut vous aider à vous informer.
- qui peut vous aider à prendre votre décision :
 - votre médecin traitant, votre sage-femme ou l'équipe médicale ou sociale qui vous suit ?
 - une association familiale, une association d'usagers du système de santé ou de consommateurs ?

→ Osez poser les questions qui vous importent.

→ N'hésitez pas à échanger avec votre médecin ou votre sage-femme.

« Toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte tenu des informations et des préconisations qu'il lui fournit, les décisions concernant sa santé. » Article L1111-4 du Code de la santé publique.

→ Quel que soit votre choix, il sera respecté.

i Pour aller plus loin

Si vous avez des questions en lien avec votre état de santé ou celui de votre enfant, adressez-vous à votre médecin, votre sage-femme ou à l'équipe soignante.

Sur la santé du nourrisson

→ [Éviter les maladies infectieuses de bébé et ses parents](#), du site 1000 premiers jours, Santé publique France, 2022

Sur la bronchiolite

- [Reconnaître la bronchiolite](#), Ameli, 2023
- [1^{er} épisode de bronchiolite aiguë : conseils aux parents](#), HAS, 2019
- [La bronchiolite : questions/réponses en direction des parents](#), ministère de la Santé, 2024
- [Bronchiolite du bébé : symptômes et traitement](#), AFPA, site mpedia.fr, 2023
- [Dossier Bronchiolite](#), Santé publique France, 2024

Sur le vaccin pour la femme enceinte contre le VRS, Abrysvo

- [Dossier Le virus respiratoire syncytial \(VRS\)](#), ANSM, 2024
- [Recommandation vaccinale contre les infections à VRS chez les femmes enceintes](#), HAS, 2024
- [Fiche info - ABRYSVO, poudre et solvant pour solution injectable. Vaccin du virus respiratoire syncytial \(bivalent, recombinant\)](#) - Base de données publique des médicaments (medicaments.gouv.fr)

Sur le vaccin pour la femme enceinte contre la coqueluche

- [Recrudescence de la coqueluche : la HAS renforce les recommandations vaccinales pour protéger les nouveau-nés et les nourrissons](#), HAS, 2024
- [Coqueluche](#), Vaccination info service, 2024

Sur le traitement préventif pour le nourrisson Beyfortus (anticorps monoclonal)

- [L'anticorps Beyfortus \(nirsévimab\)](#), ANSM, 2023
- [Fiche info - BEYFORTUS 100 mg, solution injectable en seringue préremplie](#) - Base de données publique des médicaments (medicaments.gouv.fr)

Vaccination info service (Santé publique France)

- [Bronchiolite et infections respiratoires dues aux virus respiratoires syncytiaux \(VRS\)](#), SPF, 2024
- [Grossesse et projet de grossesse](#), SPF, 2022
- [Nourrissons et enfants \(de la naissance à 13 ans\)](#), SPF, 2024
- [Glossaire](#) de vaccination info service (définitions des mots techniques)

Sur le consentement des parents aux soins d'un mineur

- [Fiche Information et consentement aux soins des patients mineurs](#), ministère de la Santé

Déclarer un évènement indésirable grave lié à la vaccination ou à un traitement

- [Déclarer un effet indésirable](#), ANSM, 2024

Ce document a été élaboré par la HAS après consultation d'associations familiales et d'utilisateurs (CIANE, UNAF). Nous remercions les maternités du CHU de Nancy et du CHI de Créteil qui ont accepté de proposer ce document en test auprès de femmes enceintes. Il a été rédigé selon les recommandations en vigueur et les connaissances disponibles à la date de sa publication. Ce document est susceptible d'évoluer en fonction de nouvelles données.

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr